

QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN
M.R.C. DE RIMOUSKI-NEIGETTE

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Valérien

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance du Conseil de la municipalité de Saint-Valérien tenue lundi le 6 décembre 2021, ledit conseil a adopté la résolution no 2021-255 établissant le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022, qui se tiendront à la salle du conseil, 181, route Centrale, le lundi, et qui débuteront à 20h00 :

10 janvier	7 février	7 mars	4 avril
2 mai	6 juin	11 juillet	1 ^{er} août
12 septembre	3 octobre	7 novembre	5 décembre

DONNÉ À SAINT-VALÉRIEN, CE 9^e JOUR DE DÉCEMBRE 2021.

Marie-Paule Cimon, directrice générale